



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :
le 14 février 2020

Convocation des conseillers :
le 14 février 2020



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 28 février 2020

Présents : Georges Mischo, Député-maire, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Henri Hinterscheid, Daniel Codello, Mike Hansen, Jeff Dax, Bruno Cavaleiro, Marc Baum, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général, Luc Theisen, Conseiller

Excusés : Martin Kox, Echevin, Vera Spautz, Vera Spautz, Jean Tonnar, Jean Tonnar, Luc Majerus, Christian Weis, Daliah Scholl, Conseillers

Le Conseil Communal;

Objet : 11.1 Taxe Chiens - Relevés et rôles supplétifs pour l'exercice 2019; décision

Vu le relevé et rôle supplétif de la taxe-chiens pour l'exercice 2019 au montant de 5.800.- €;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi ;

décide avec 12 voix oui et 1 abstention

d'approuver le relevé et rôle supplétif de la taxe-chiens pour l'exercice 2019 au montant de 5.800.-€.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général Bourgmestre